

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 26 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 20 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Jocelyn BUREAU, Newroz CALHAN, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Jean Pierre FROMONTEIL À Eric COUVEZ, Liliane NGENDAHAYO À Guylaine YHARRASSARRY, Joao DE OLIVEIRA À Driss SAÏD, Françoise DELABY À Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ À Hélène CRENN, Bernard FLOC'H À Matthieu ANNÉREAU

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jocelyn BUREAU

DÉLIBÉRATION : 2023-073

OBJET : PRÉSENTATION DU CONTRAT LOCAL SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

DÉLIBÉRATION : 2023-073
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : PRÉSENTATION DU CONTRAT LOCAL SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

RAPPORTEUR : Christian TALLIO

Les chiffres concernant les violences sexistes et sexuelles pour 2023 sont en hausse. Le rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France montre une nette augmentation des victimes de violences sexistes et sexuelles, déclarées en 2022. Les violences sexuelles sont les atteintes ayant enregistré la plus forte augmentation dans les transports en commun en 2021 (+32 %). Par ailleurs, sur la période 2020-2021, 3 700 infractions d'outrages sexistes ont été enregistrées en France (+ 62 %). Ainsi, entre 2020 et 2021, le nombre de victimes d'infractions sexuelles commises en dehors de la famille enregistrées a progressé de 24 %.

En ce qui concerne les violences conjugales et intrafamiliales, une étude nationale publiée en août 2022 par le Ministère de l'Intérieur témoigne d'une hausse de +14 % des « morts violentes au sein du couple ». Les femmes représentent 85 % des victimes de ces homicides conjugaux. 122 femmes ont été victimes de féminicide conjugal en 2021 contre 102 en 2020, soit une augmentation de 20 %.

Ces violences ont de multiples conséquences sur les victimes et leur entourage, notamment sur les enfants qui y sont exposés. Elles favorisent des vulnérabilités sociales, qui contribuent à des cumuls de difficultés engendrées au cours de la vie ainsi qu'à un risque élevé de violences répétées à l'âge adulte.

Ces violences portent atteintes aux droits fondamentaux et au principe d'égalité qui fonde notre République et doivent être fermement combattues et réprimées.

C'est pour ces raisons que la Ville de Saint-Herblain après avoir mis en place un plan égalité Femme/Homme, souhaite aller plus loin en signant le contrat local sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS) pour développer une organisation en réseau avec les partenaires locaux pour que les agents puissent mieux repérer, écouter, aider, accompagner et orienter les victimes vers les acteurs compétents du territoire.

Grace notamment au développement et au renforcement de ce partenariat, la ville souhaite agir sur les jeunes générations et les agents par le biais de la co-éducation et de la formation.

Les actions du CLVSS herblinois se déclinent comme suit dans les trois grands objectifs fixés :

1 Favoriser l'amélioration des réponses apportées aux femmes victimes par :

- Un travail sur un protocole de mise à l'abri de personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales porté par le Département, les communes (dont Saint-Herblain) et les bailleurs sociaux,
- La mise en place, par le CCAS, d'une fiche de procédure d'urgence sociale (personnes victimes de violences, rupture d'hébergement),
- Le positionnement du CCAS comme relais auprès des professionnels de la ville quand il y a des situations à traiter,
- Une permanence du Centre National d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), au Carré des services, pour informer et accompagner les femmes dans l'accès au droit, à la lutte contre les violences et au soutien à la parentalité.

2 Renforcer l'efficacité du travail partenarial grâce à :

- La formation des agents sur les violences sexistes et sexuelles, conjugales et intrafamiliales afin de les conscientiser sur leur rôle dans la chaîne de traitement et de lutte contre ces violences. Une formation permettant aussi de développer, chez les agents et les partenaires, des connaissances communes sur ce phénomène,
- La création d'un guide spécifiant le champ d'intervention et les coordonnées des acteurs du territoire,
- La mise en place de temps de travail avec les partenaires sur les actions à développer dans le cadre du CLVSS.

3 Être une ville co-éducatrice dans le domaine de la prévention et de la sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles grâce à :

- L'organisation de temps dédiés à l'information et à la communication à destination de tous les publics et, plus particulièrement, les plus éloignés sur l'égalité Femme-Homme, les violences conjugales, sexistes et sexuelles et cela par l'utilisation de supports et de moyens de communication adaptés et accessibles,
- La mise en place d'interventions de prévention auprès des publics jeunes pour échanger sur les violences sexistes et sexuelles et sur l'égalité Femme-Homme. La ville souhaite élargir ces interventions aux jeunes des centres de formation et d'orientation (CFA, AFPA...) situés sur le territoire,
- Une veille numérique sur les réseaux sociaux (Promeneurs du Net).

La Ville de Saint-Herblain s'autorise, en fonction de l'évolution du contexte sociétal et des partenariats, à ajouter des actions supplémentaires dans son CLVSS.

L'ensemble des signataires s'engagent à présenter un point sur les actions du CLVSS lors de la cellule de veille, ainsi qu'un bilan/évaluation des actions menées, lors de la réunion annuelle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte de la présentation du Contrat Local sur les Violences Sexistes et Sexuelles.

Le Conseil, prend acte de la présentation du Contrat Local sur les Violences Sexistes et Sexuelles.

Saint-Herblain le : 26/06/2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jocelyn BUREAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 29/06/2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 29/06/2023